

CONCOURS RÉSERVÉS DES SESSIONS 2013 ET 2014
POUR LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS :

Le ministère ne tient pas ses engagements de recrutement et multiplie les obstacles

Le bilan des affectations des professeurs contractuels lauréats des concours réservés fait de nouveau apparaître le parcours d'obstacles que doivent franchir les professeurs contractuels des lycées, collèges et lycées professionnels.

Plus de 20% des lauréats se retrouvent affectés en dehors de leur académie d'origine, académie qu'ils demandaient.

Nombre d'entre eux, qui exercent depuis des années dans ces académies, où ils ont leurs attaches familiales, ne seront pas en mesure de rejoindre leur poste à la rentrée prochaine, n'étant pas en mesure de faire face aux conséquences familiales mais aussi financières, du fait de la nécessité de financer deux logements.

Pour sa part Force Ouvrière est intervenue à plusieurs reprises à tous les niveaux pour que des solutions soient trouvées qui ne pénalisent aucun enseignant et permettent aux lauréats des concours réservés, particulièrement ceux en situation de charge famille de ne pas se retrouver affectés en dehors de leur académie d'origine à la rentrée 2014.

Le bilan du plan de titularisation d'une partie des contractuels dans le cadre de la loi Sauvadet de mars 2012 s'avère catastrophique : lors de la session 2014, 37% des postes mis aux concours n'ont pas été pourvus. Toutes choses restant égales on sera loin, au terme des quatre sessions prévues, des 10000 titularisations annoncées initialement.

Au total le nombre des professeurs contractuels ne cesse d'augmenter, malgré la mise en place des concours réservés censés permettre la titularisation de la moitié du nombre des enseignants précaires en poste en 2011.

La cause en est que les concours de recrutement externes sont loin de faire le plein : le recrutement au niveau master, les bas salaires et les conditions de travail toujours plus dégradées ont directement responsables.

La réponse du ministère est de répartir la pénurie de titulaires sur l'ensemble du territoire, ce qui bloque le mouvement.

Pour Force Ouvrière il est urgent :

- de revenir au concours au niveau licence;
- d'abandonner la mastérisation, de mettre en place un vrai plan de titularisation;
- de prendre des mesures de sauvegarde pour la rentrée : il est encore possible d'apporter des solutions aux stagiaires contraints à l'éloignement et de garantir le réemploi de tous les contractuels.

Cela va de pair avec le combat contre l'austérité, qui passe par l'augmentation des salaires, et donc du point d'indice.

